



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Burkina
Agence Principale de Ouagadougou

EMISSION DE BONS DU TRESOR AVIS D'APPEL D'OFFRES

TIT 611 - IBC

ADJUDICATION N° 03-2013 du 11 JUILLET 2013

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest porte à la connaissance du public, qu'elle organise pour le compte du Trésor, à l'attention des intervenants autorisés (1), agissant pour leur propre compte ou pour celui de leur clientèle, un appel d'offres pour des cessions de bons du Trésor aux caractéristiques suivantes :

- | | |
|--|---|
| - Etat émetteur | : Burkina Faso |
| - Montant maximum global | : 25.000 millions de FCFA |
| - Valeur nominale unitaire | : 1 million de FCFA |
| - Date de valeur | : 12 juillet 2013 |
| - Date et heure limites de dépôt des soumissions | : 11 juillet 2013 à 10h30 mn
Temps Universel |

Cette opération est constituée d'une tranche décomposée comme suit :

- | | | |
|-------------------|---|---------------------------------|
| - Montant maximum | : | 25.000 millions de FCFA |
| - Durée | : | Trois (03) mois (soit 91 jours) |
| - Echéance | : | Jeudi 10 octobre 2013 |
| - Taux d'intérêt | : | multiplés |

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance.

Ouagadougou, le 27 juin 2013

Le Directeur National

Charles Luanga KI-ZERBO

Personnes à contacter : M. Noël Aimé KOBIANE : akobiane@bceao.int

Mme. Oumou THIOMBIANO : othiombiano@bceao.int

M. Gninigou TEBY : gteby@bceao.int

M. Armand S. FAYAMA : safayama@bceao.int

1 Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Trésor, les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO. Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.